



Conditions générales de vente

Web and Co sarl

Siège d'exploitation et adresse de correspondance :

Le Pescher du Bas - 26400 Omlèze (Drôme) - France

N° TVA : FR 45521909093

n° SIREN 521 909 093 / n° SIRET : 521 909 093 00028 / Code APE : 5829 C

Banque Populaire des Alpes - Cour des Marronniers - 26400 Crest - France

Compte 31882868212 - Code banque 16807 - Code guichet 00187 - Clé RIB 19

Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR76 1680 7001 8731 8828 6821 219 - SWIFT/BIC : CCBPFRPPGRE

Web and Co sprl

Siège social : rue Hubert Larock, 13/bte 1 - 4280 Poucet (Hannut) - Belgique

N° d'entreprise/TVA : BE 0.877.467.641 - RPM Huy

PRESTATIONS DE WEBDESIGN, DE CREATION ET DE GESTION DE SITES WEB, SERVICES INFORMATIQUES, SECURITE INFORMATIQUE, CONSULTANCE INFORMATIQUE ET INTERIM MANAGEMENT.

1. INTRODUCTION

La personne ou la société qui transmet la commande par écrit ou verbalement est considérée comme le client et se porte garante du paiement de la facture, même lorsque cette dernière doit être établie au nom d'un tiers.

Nos prestations sont régies par les Conditions Générales détaillées ci-après : sauf si le contrat stipule expressément qu'il est dérogé aux présentes conditions générales, ces conditions seront toujours applicables. Les engagements verbaux pris par nos délégués ne nous engagent qu'après confirmation écrite et dûment signée de la part de Web and Co sprl.

La prestation de services est effectuée par Web and Co et son objet est détaillé dans le bon de commande. Si, en cours d'exécution, apparaît la nécessité de prestations complémentaires, l'objet de celles-ci sera soit déterminé par un nouveau bon de commande, soit fixée par un échange écrit entre les parties.

L'ensemble des prestations de Web and Co sont couvertes par les dispositions initiales des présentes conditions générales. Certaines dispositions particulières s'y ajoutent en fonction du type de prestations concernées (dispositions particulières, articles 16 et suivants).

Pour autant que de besoin, Web and Co se réserve le droit de modifier, unilatéralement et à sa meilleure convenance, les présentes conditions générales. Les nouvelles conditions générales ne seront toutefois applicables aux conventions en cours qu'après leur notification aux Clients concernés (le cas échéant par email avec hyperlien vers le site web de Web and

Co). Lorsque les conditions générales sont modifiées entre le moment de remise d'une offre et l'acceptation de celle-ci par le Client, Web and Co veille, dans la mesure du possible, à informer le Client du processus de mise à jour des conditions générales dès la remise de l'offre et notifie au Client, dès que possible, l'entrée en vigueur de nouvelles conditions générales applicables au contrat (selon les modalités décrites ci-avant).

2. DELAIS

La durée du projet et celle de l'intervention de Web and Co sont mentionnées dans le bon de commande. Ces délais, et en particulier ceux afférents à la réalisation des prestations de Web and Co, ne sont donnés qu'à titre indicatif. Un retard sur les délais convenus ne peut donner lieu à dommages et intérêts ni à la résolution du contrat.

3. MODALITÉS DE L'INTERVENTION

Le Client met à disposition de Web and Co toutes les informations, logiciels et matériels utiles à son intervention.

L'intervention est assurée soit dans les locaux de Web and Co soit dans les locaux du Client.

En cas de prestations chez le Client :

- Les prestations facturées par Web and Co commencent à partir du départ du siège de Web and Co jusqu'au retour au siège de Web and Co ;
- le Client garantit à Web and Co le libre accès physique à son infrastructure informatique durant les heures ouvrables (de 8h00 à 18h00) ;
- le Client met à la disposition de Web and Co tout élément utile à son intervention ;
- le Client met à disposition de Web and Co toute personne utile à son intervention.

Afin de limiter les coûts liés à l'intervention de Web and Co, le Client peut octroyer, à ses seuls frais, un accès à distance à son système informatique en faveur de Web and Co. Sauf en cas de faute intentionnelle, Web and Co n'assumera toutefois aucune responsabilité en cas d'intrusion d'un tiers dans le système informatique du Client via le détournement et/ou l'usage non autorisé de cet accès à distance.

4. RESPONSABILITÉ

Web and Co est soumis à une obligation de moyens. En tout cas, dans l'hypothèse où une faute de Web and Co serait établie, sa responsabilité sera limitée à concurrence d'un montant maximal équivalant à 40% du montant (HTVA) repris dans le bon de commande couvrant les prestations litigieuses.

Le Client s'engage à effectuer des sauvegardes régulières de l'environnement dans lequel les prestations seront faites. Web and Co sera dès lors exonéré de toute responsabilité liée à la perte ou à l'endommagement de données.

L'installation des sites Internet réalisés par Web and Co est effectuée par Web and Co. Le Client reconnaît avoir été informé de la nécessité de s'entourer de conseil dans le cadre d'une modification ou d'une nouvelle installation du produit ou site Internet. Si le Client le demande, Web and Co peut proposer une offre pour de tels services. Le Client dégage en

conséquence Web and Co de toute responsabilité pour le cas où il estimerait en modifier lui-même le paramétrage.

Si l'objet du contrat le prévoit, Web and Co conseille le Client en matière de sécurité de son système informatique. En cas de dommage consécutif à un accès non autorisé au système du Client, et pour autant que le Client établisse une faute lourde de sa part en lien causal avec le dommage, Web and Co ne pourra être tenu de réparer le dommage qu'à concurrence d'un montant maximal équivalant à 40% du montant (HTVA) repris dans le bon de commande couvrant les prestations litigieuses.

Si l'objet du contrat implique que des éléments soient mis à la disposition de Web and Co pour l'exécution de ses tâches, les éléments remis demeurent la propriété du Client, qui supporte seul les risques de détérioration, de perte ou de vol. Par conséquent, Web and Co n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou d'endommagement des éléments mis à sa disposition par suite d'un événement indépendant de sa volonté, tels que, par exemple, un cas de force majeure (incendie, catastrophe naturelle, etc.) ou des actes de malveillance (vandalisme, vol, etc.).

Toute action en justice du chef de l'inexécution par Web and Co de son obligation de délivrance ou de son obligation de garantie contre les vices cachés, sera, sans préjudice des dispositions des articles 1649 bis à octies du Code civil, prescrite 6 mois après soit la date de livraison, sans préjudice du strict respect du bref délai en cas de vice caché.

Si les prestations couvrent le positionnement ou toute autre technique de promotion de la visibilité d'un contenu placé en ligne, le Client sera seul responsable du choix des termes de référencement, mots-clés, descriptifs, etc. destinés à guider les utilisateurs vers le contenu du Client. Le Client garantit Web and Co contre tout recours de tiers qui s'estimerait lésé de quelque manière que ce soit par la promotion du contenu publié par le Client. Les modalités de cette garantie d'éviction sont identiques à ce qui est prévu à l'article 7 en ce qui concerne les créations graphiques.

La collaboration du Client constitue un élément essentiel dans la réussite de tout projet informatique. La responsabilité de Web and Co ne pourra donc être engagée que si le Client démontre au préalable avoir apporté toute la collaboration requise par le projet considéré. De plus, si Web and Co constate un manquement flagrant du Client à son devoir de collaboration, Web and Co peut, par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé au Client à l'adresse mentionnée dans le bon de commande, inviter le Client à remédier à la défaillance constatée. L'envoi de ce courrier exonère Web and Co de toute responsabilité par rapport à l'exécution du contrat concerné. A défaut de réponse favorable du Client et de collaboration effectivement satisfaisante dans un délai de dix (10) jours ouvrables, Web and Co peut en outre suspendre l'exécution de ses prestations, sans que le Client ait droit à une quelconque indemnité, jusqu'à ce que le Client apporte la collaboration requise.

5. CONDITIONS FINANCIÈRES

Sauf accord prévu avec le client, Web and Co srl envoie ses factures par e-mail, en format PDF.

○ 5.1. Type de service : création, modification et référencement de site Web, tous projets informatiques et graphiques : Le prix de l'intervention figure dans le bon de

commande. Web and Co établit une offre avant toute intervention. Web and Co ne considère comme valablement passée qu'une commande signée par le client. Sauf disposition expresse en sens contraire, un acompte de 40% est exigé à la signature du bon de commande. Si le Client résilie le contrat moins de 2 jours ouvrables avant la date prévue pour la prestation du projet, le Web and Co se réserve le droit de garder l'acompte de 40% au titre de contrepartie de cette faculté de dédit.

- Type de service : création, modification et référencement de site Web, tous projets informatiques à l'étranger (hors Belgique) : Le prix de l'intervention figure dans le bon de commande. Web and Co établit une offre avant toute intervention. Web and Co ne considère comme valablement passée qu'une commande signée par le client, accompagnée du paiement d'un acompte de 70%. Si le Client résilie le contrat moins de 2 jours ouvrables avant la date prévue pour la prestation du projet, le Web and Co se réserve le droit de garder la moitié de l'acompte au titre de contrepartie de cette faculté de dédit.

- 5.2. Type de service : positionnement de sites Web : Le contrat définit le prix et les modalités de paiement du positionnement. Celui-ci lie les parties pour un minimum de 12 mois. Sauf accord indiqué dans le contrat, le client se verra facturer une première tranche de 3 mois de positionnement avant le début des travaux et une seconde tranche de 9 mois de positionnement après 3 mois.

- 5.3. Type de service : hébergement de site Web et réservation de noms de domaine : Les hébergements et les noms de domaine sont loués annuellement. Les prix des hébergements d'un site Web et des réservations des noms de domaine sont ceux figurant sur le bon de commande établi par Web and Co et envoyée au client par e-mail, par fax ou par courrier. Ils sont payables en Euros, par virement bancaire et dans les 3 jours de la réception de la facture établie anticipativement, pour la période choisie par le client sur le bon de commande. Ces prix peuvent être modifiés par Web and Co sprl à tout moment sans motivation, mais les mensualités ou annuités payées d'avance demeurent inchangées pour la période concernée. Web and Co s'engage à informer le Client par email de toute modification de tarif au moins 6 semaines avant leur entrée en vigueur.

Tout dépassement de l'espace d'hébergement contractuel donnera lieu à facturation automatique sur base des prix des options en vigueur au moment de celle-ci, avec un minimum de 5,00 € hors TVA.

- 5.4. Type de service : vente de matériel et logiciel : Nos factures sont payables nettes, au comptant, sans escompte sauf indications contraires au moment de la commande. Les marchandises livrées demeurent la propriété exclusive de Web and Co sprl jusqu'au plein acquittement de toutes les créances qui résultent de la convention de vente par l'acheteur ; en cas de non-paiement à leur échéance, les marchandises peuvent être reprises par Web and Co. Dès la livraison ou la mise à disposition des matériels et/ou logiciels concernés, le Client en a toutefois la garde et en supporte donc seul les risques de perte, vol, endommagement ou destruction.

- 5.5. Type de service : dépannages informatiques : Les dépannages informatiques sont établis sur base d'un bon de commande signé par le client. Ils sont payables en Euros, par virement bancaire et dans les 10 jours de la réception de la facture.

○ 5.6. En cas de prestations d'une durée estimée à plusieurs mois, la facturation des prestations non couvertes par l'acompte se fait sur une base mensuelle. Le montant et la durée des mensualités devront figurer sur le bon de commande.

Sauf disposition contraire, les factures sont payables, à concurrence de 40% du montant figurant dans le bon de commande, au jour de la signature dudit bon. Le solde est payable dans un délai de 30 jours suivant la date de facture adressée par Web and Co. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par Web and Co de manière particulière, le défaut de paiement à l'échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, majorée d'intérêts calculés au taux de la Banque Nationale augmenté de 2%, de même qu'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 60,00€. Web and Co se réserve en outre le droit de suspendre l'exécution de toutes ses prestations jusqu'au paiement complet des sommes dues, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnisation de ce fait.

Toute réclamation relative à une facture doit être adressée à Web and Co sprl par lettre recommandée dans les 7 jours suivants la date de facture, sans quoi ladite facture est acceptée sans réserve.

6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toute programmation et/ou création de nature informatique ou de quelque autre nature que ce soit (supports de formation, document d'analyse fonctionnelle, projets, modèles, croquis, interprétations et dispositions, compositions typographiques, prises de vues photographiques, site web, etc.), réalisée par ou pour le compte de Web and Co demeure, sauf stipulation contractuelle expresse en sens contraire, la propriété exclusive de Web and Co.

Elle est seulement mise à la disposition du Client sur la base d'une licence d'utilisation - strictement personnelle au Client et limitée à ses besoins propres - dont la durée ne peut en aucun cas excéder celle du contrat conclu avec Web and Co relativement à cette création et/ou programmation.

Sauf indication en sens contraire, il est interdit au Client :

- de reproduire ou copier, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit,
- de divulguer ou de communiquer au public, en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit (par le biais de réseaux de télécommunication, internet, etc.),
- de permettre à un tiers d'effectuer, en tout ou en partie, des reproductions et/ou communications au public,
- de mettre à la disposition de tiers, en tout ou en partie, la programmation, la création, le know-how et/ou la documentation mis à disposition par Web and Co.

La mise à disposition et/ou la facturation de la programmation et/ou création de nature informatique ou de quelque autre nature que ce soit par Web and Co au client n'a pas pour effet le transfert d'un droit intellectuel ou d'un droit de propriété sur tout ou partie des éléments concernés (en ce compris le matériel graphique éventuellement mis à disposition du Client).

Le Client ne peut s'opposer à la mention du nom de Web and Co sur les créations et leurs reproductions mises à sa disposition.

Lorsque le Client remet des éléments à intégrer dans une création commandée à Web and Co, le Client concède à Web and Co les droits nécessaires à la réalisation de la création commandée. Le Client garantit en outre Web and Co contre tout recours de tiers par rapport à l'utilisation des éléments remis à Web and Co, selon des modalités identiques à celles décrites à l'article 7 ci-après.

7. CREATIONS GRAPHIQUES

La remise d'un document de travail, d'un modèle ou d'un manuscrit avec demande de réaliser un projet, implique l'engagement de nous confier la reproduction définitive, sous quelque forme que ce soit.

Si le client renonce à la reproduction ou reporte sa décision à ce sujet après que le projet ait été exécuté ou débuté, il s'engage dès à présent à restituer le projet et à rembourser les frais occasionnés.

Par frais à rembourser, il faut comprendre tout ce qui a directement ou indirectement conduit à réaliser le projet (notamment : la discussion du projet, l'examen du dossier, les déplacements, l'administration, les honoraires du créateur, du graphiste, les frais de production, les frais fixes, etc). Ces frais seront facturés par Web and Co.

Si le client conteste la facture dans les délais, il s'engage dès à présent à soumettre le différend relatif à l'estimation de ces frais à un arbitrage selon la procédure telle qu'elle est réglée aux articles 1676 et suivants du Code Judiciaire. Il est convenu dès à présent qu'il ne sera désigné qu'un seul arbitre. Cette désignation interviendra d'un commun accord ou encore, de tout temps (sans attendre l'expiration du délai quelconque) sur requête d'une des parties, adressée au Président du tribunal de première instance de Huy.

Le client qui transmet un ordre d'impression ou de reproduction, est censé en avoir le droit et assume à cet égard la responsabilité exclusive envers les tiers. Par conséquent, le Client garantit Web and Co contre tout recours de tiers se prévalant du non respect de leurs droits.

En particulier, le Client prendra en charge :

- tous dommages et intérêts dus au tiers revendiquant, en ce compris les frais de conseils et tous frais liés à une éventuelle procédure, tels que notamment les frais d'huissier ou d'expert judiciaire, indemnités de procédure;
- tous les frais liés à la défense des intérêts de Web and Co (conseils juridique et technique, que ce soit dans une phase judiciaire ou précontentieuse - Web and Co demeurant libre du choix de ses conseils - , frais liés à l'intervention de tiers dans le cadre du règlement du différend, frais liés à une éventuelle procédure d'arbitrage ou de médiation) ;
- tous frais liés au remplacement immédiat du matériel de Web and Co qui aurait fait l'objet d'une mesure de saisie ou de toute autre mesure rendant ce matériel définitivement ou temporairement inutilisable pour Web and Co;

Le client accepte que, si Web and Co le juge nécessaire, il soit fait mention de son identité à titre d'éditeur responsable, sur tout exemplaire reproduit.

A défaut de spécification claire, le choix des caractères et mise en page nous est laissé.

Le client reçoit pour approbation un "bon à tirer". Les épreuves ultérieures sont comptées en

supplément, il en va de même des frais qui découlent d'un manque de clarté dans le modèle ou la copie originale ou de remaniements ajoutés ou suppressions ultérieures.

L'exécution se fait exclusivement sur base du bon à tirer signé pour accord en tenant compte des demandes de correction clairement indiquées sur celui-ci. Ce bon à tirer reste notre propriété et nous dégage irrévocablement de toute responsabilité si le travail a été exécuté conformément au bon à tirer.

Ceci vaut nonobstant l'existence de tous les autres documents ou écrits, de quelque espèce que ce soit.

Les travaux, qui en raison de l'urgence, sont transmis en production sans bon à tirer signé, seront exécutés au mieux, mais aux risques et périls du client, sans recours possible.

Lorsque Web and Co n'est pas chargé de la reproduction, l'utilisation du matériel (comme par exemple des clichés, des formes à imprimer, des compositions typographiques, etc.) livré au Client, dégage Web and Co de toute responsabilité.

Lorsque la responsabilité de Web and Co peut être engagée, elle sera en tout cas limitée à réparer, refaire ou corriger le matériel utilisé ou à utiliser, à l'exclusion de tout dommages et intérêts.

Le délai de livraison prévu est prorogé par le retard apporté par le client à remettre les matériaux et/ou documents nécessaires ou à renvoyer le bon à tirer. Dans ce cas, Web and Co peut réviser le prix, si le client ne remet pas le bon à tirer et/ou les documents nécessaires dans la semaine qui suit la mise en demeure adressée par Web and Co par lettre recommandée.

L'exécution, à la demande du client, d'un travail dans un délai plus court que le temps normal ou convenu, autorise Web and Co à demander un supplément de prix.

La conformité exacte des teintes à reproduire et la fixité parfaite des encres ne sont pas garanties. Une latitude correspondant à la nature du travail doit être admise.

L'utilisation, même d'une partie de la livraison, entraîne de plein droit son agrégation.

Web and Co n'est pas tenue de conserver les mises au net, les matériels photographiques, les compositions, les plaques, les films...etc, et ce même s'ils sont la propriété du client ou d'un tiers.

Les objets à photographier ou quelque autre matériel ou objet mis à disposition de Web and Co par le client, se trouvent en nos ateliers aux risques et périls du Client. En d'autres termes, Web and Co n'est pas responsable des dégâts, pertes ou vols éventuels. A cet égard, il revient au Client de contracter au besoin une assurance spéciale, ou d'établir avec Web and Co une convention dérogatoire ou spéciale. Cette disposition vaut également pour les travaux exécutés ou pour les fournitures destinées au client.

Les objets destinés à être photographiés par Web and Co doivent être livrés, déchargés et repris par le Client, à ses seuls frais. En cas de non-reprise dans les 8 jours qui suivent la date de la prise de vue, la restitution se fait par les soins de Web and Co, aux frais et risques du Client.

Dans tous les cas, les marchandises voyagent aux risques du Client.

Les frais de projet, ainsi que des prises de vue, peuvent toujours être facturés séparément dès exécution même s'ils ne sont qu'une partie d'un ordre global. Il en va de même des frais de clichés et autres, lorsque le bon à tirer, envoyé pour approbation, tarde à être renvoyé par le Client.

Les livraisons partielles sont également facturées séparément.

Lorsque Web and Co est chargé de la reproduction des créations graphiques commandées par le Client, celui-ci n'acquiert aucun droit sur les créations réalisées par Web and Co qui demeure seul titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle y afférents. Le Client peut librement utiliser les exemplaires matériels livrés par Web and Co, pour autant que cela n'implique aucune exploitation des droits de propriété intellectuelle. Ainsi, le Client ne peut ni reproduire (selon quelque procédé et/ou sur quelque support que ce soit, y compris la numérisation par scannage) ni communiquer au public, selon quelque procédé que ce soit (diffusion sur un site web, par exemple), les exemplaires matériels de la création mis à sa disposition par Web and Co.

Lorsque Web and Co est seulement chargé de la réalisation de la création graphique mais pas de sa reproduction, il concède au Client une licence sur la reproduction de la création à un nombre d'exemplaires et pour un type de support (nature, taille, etc.) strictement définis dans le bon de commande. Toute autre exploitation des droits afférents à la création graphique (y compris un nouveau tirage) est soumise à l'autorisation préalable et écrite de Web and Co.

S'il souhaite acquérir une licence d'exploitation couvrant toute forme d'utilisation de la création commandée à Web and Co, le Client doit en formuler la demande, par écrit et préalablement à toute exploitation, auprès de Web and Co. Le Client devra en outre s'acquitter préalablement d'un montant complémentaire correspondant à 75% du coût (HTVA) de la réalisation de la création concernée, selon l'estimation figurant dans le bon de commande relatif à cette création. Le Client s'engage à ne pas modifier les crédits figurant sur l'œuvre. Afin de préserver la réputation de Web and Co, le Client s'engage à informer Web and Co des modifications apportées à ses réalisations. Si Web and Co estime que les modifications sont de nature à porter atteinte à sa réputation, Web and Co pourra s'y opposer. Si les modifications sont justifiées par des impératifs fonctionnels, Web and Co pourra seulement exiger que la mention de son nom soit retirée sans délai. Cette disposition n'empêche nullement le titulaire du droit moral de s'opposer à toute modification portant atteinte à son honneur et/ou à sa réputation.

8. ACCORD DE CONFIDENTIALITE

A la demande du Client, un accord de confidentialité peut être conclu entre les parties.

9. REFERENCES

Web and Co sprl pourra faire état, pour la promotion de son activité, du nom du Client.
Web and Co sprl pourra faire un lien, sur le site Web du Client, vers son propre site Web.

10. NON-VALIDITE PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles par une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et portée. En pareil cas, le Client s'engage en outre à négocier de bonne foi avec Web and Co afin de substituer à la clause invalidée une disposition d'effet économique équivalent.

11. INTEGRALITE DU CONTRAT

Le présent contrat, aucune indication, aucun document ne pourra engendrer des obligations au titre des présentes s'il ne fait l'objet d'un avenant (ou bon de commande complémentaire) signé par les deux parties. Le fait, pour l'une des parties, de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses ne vaut pas renonciation pour l'avenir à l'application de la dite clause.

12. RESOLUTION ET RESILIATION

En cas de manquement par l'une des parties aux obligations qui découlent des présentes et pour autant qu'il n'y ait pas été porté remède dans un délai de 30 jours à dater de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant le manquement en cause, l'autre partie pourra, sans autorisation préalable du juge, procéder à la résolution du contrat, sans préjudice de tous les dommages et intérêts éventuellement dus. La présente faculté de résolution ne porte toutefois pas préjudice aux exonérations et limitations de responsabilité énoncées dans les dispositions des présentes conditions générales.

En cas de faillite, concordat, liquidation judiciaire ou / et de toute procédure similaire établissant notamment un état de cessation de paiement et d'ébranlement de crédit de la part du client, le présent contrat pourra être résilié par Web and Co, sans préavis ni indemnité.

13. CESSION DE CONTRAT

La présente convention est conclue intuitu personae. Elle ne peut faire l'objet d'une cession, totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, dans le chef du Client sans l'accord préalable, expresse et écrit de Web and Co.

Web and Co pourra, par contre, céder le contrat à un tiers, dans le cadre d'une cession de fonds de commerce ou d'une cession de branche d'activités.

14. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le présent contrat est soumis à la loi belge.

En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement de Huy, et le cas échéant la Justice de Paix de Hannut, seront compétents.

15. DOMICILIATION ET COORDONNEES DE CONTACT

Web and Co sprl établit son domicile à son siège d'exploitation en France, à 26400 Omblèze (France), Le Pescher du Bas. Tél. +33(0)6.01.72.26.53

Le Client établit son domicile à l'adresse qu'il a communiquée à Web and Co sprl dans le bon de commande.

Toute communication sera valablement faite aux adresses postales et électroniques communiquées par le client et par Web and Co. Chaque partie élit domicile à l'adresse indiquée dans les présentes ou dans le bon de commande. Tous les documents devront être obligatoirement envoyés, pour être valables juridiquement, au domicile élu.

Toute modification d'adresse ou de coordonnées de contact doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception. Jusqu'à pareille notification, toute communication peut être valablement faite à l'adresse (postale ou de courrier électronique) mentionnée dans le bon de commande.

16. DISPOSITIONS PARTICULIERES EN CAS DE PRESTATIONS DE CREATION DE SITES OU D'ESPACES WEB (WEBDESIGN)

Sauf disposition spécifique en sens contraire, la création d'un espace web par Web and Co s'accompagne toujours de prestations d'hébergement pour une durée minimale de un (1) an. Le Client signe un bon de commande pour la réalisation d'un espace web (et de son hébergement) et s'acquitte d'un acompte de 40 % du coût provisoirement estimé par Web and Co (HTVA, selon bon de commande).

Préalablement à l'exécution de toute prestation de ce type, le Client établit, avec le concours de Web and Co, un cahier des charges fonctionnel et graphique, qui énumère les principales fonctionnalités souhaitées par le Client ainsi que les principales lignes graphiques de l'espace web. Sur la base de ce cahier des charges, Web and Co établit alors un devis précisant le prix forfaitaire et les délais estimés pour la réalisation du cahier des charges concerné. Si le Client accepte le devis, l'acompte est imputé sur le montant de la première facture.

Dans le cadre de l'exécution des prestations convenues, Web and Co s'engage à déployer ses meilleurs efforts afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cahier des charges, dans les délais convenus. La responsabilité de Web and Co ne pourra être engagée qu'en cas de faute lourde et sera en tout cas limitée à un montant maximal équivalent à 40% du coût HTVA estimé dans le devis approuvé par le Client. En aucun cas, la responsabilité de Web and Co ne pourra être engagée en cas de problème lié à l'environnement de travail du Client, à moins que cet élément ait été signalé à Web and Co dans le cadre de la définition des objectifs du cahier des charges fonctionnel. Pour le surplus, les limitations et/ou exonérations de responsabilité énoncées à l'article 4 sont d'application.

Lorsque le Client remet des éléments - graphiques (photos, logos, dessins, etc.) ou autres - à Web and Co en vue de les intégrer dans l'espace web à réaliser, le Client assume seul la responsabilité de l'usage desdits éléments. Le Client garantit donc Web and Co contre tout recours de tiers, selon les modalités décrites à l'article 7 des présentes conditions générales. Une fois qu'il estime avoir fini sa mission, Web and Co en informe le Client et installe l'espace web dans un environnement de tests, afin de permettre au Client de procéder à des tests. Une

réunion est alors organisée, dix (10) jours ouvrables au moins après l'installation dans l'environnement de tests, avec le Client, afin de tester les fonctionnalités de l'espace web. Si le Client ne formule aucune remarque lors de cette réunion, l'agrément du travail est acquise. En cas de demandes complémentaires, de nouveaux délais sont fixés de commun accord entre le Client et Web and Co. Une fois les compléments de travail livrés et installés sur le système du Client, l'agrément est acquise de plein droit.

Au titre de garantie, Web and Co offre gratuitement au Client un service complémentaire de correction des erreurs (anomalies dans le fonctionnement des fonctionnalités décrites dans le cahier des charges) rencontrées par le Client dans l'utilisation de son espace web, selon les modalités suivantes :

- Le service couvre une période de six (6) mois à compter de la date de l'agrément de l'espace web ;
- L'erreur doit être signalée dans un délai de deux (2) jours ouvrables suivant sa constatation par le Client ;
- l'erreur affecte d'une manière significative le fonctionnement normal de l'espace web;
- l'erreur est reproductible ;
- l'erreur n'est pas d'une nature à être résolue par le Client (ainsi considérée lorsqu'elle a déjà été signalée et résolue ou lorsqu'elle ne nécessite que des mesures de restauration élémentaires du type redémarrage système ou application) ;
- dans le cadre de cette garantie, Web and Co s'engage uniquement à déployer ses meilleurs efforts afin de solutionner le problème rencontré dans les meilleurs délais ;

Au-delà de cette période de 6 mois, toute intervention de Web and Co en cas de panne doit faire l'objet d'un bon de commande distinct. Il en va de même pour toute demande de mise à jour ou de modification de l'espace web, y compris dans la période de 6 mois précitée.

Ainsi qu'il est précisé à l'article 6 des conditions générales, Web and Co demeure seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'espace web livré au Client. Celui-ci jouit seulement d'un droit temporaire d'utilisation, pour ses besoins propres, d'une durée équivalente à celle des prestations d'hébergement confiées à Web and Co, selon les modalités définies à l'article précité. Le Client aura ainsi le droit de reproduire et de communiquer au public les créations réalisées par Web and Co, dans les limites toutefois de ce qui est nécessaire à l'exploitation de son espace web et sans pouvoir poser des actes ayant des effets s'étendant au-delà de la durée de la convention conclue avec Web and Co. En cas de terminaison, pour quelque raison que ce soit, de la relation entre Web and Co et le Client, les droits d'utilisation du Client s'éteignent. Si le Client souhaite acquérir, de manière définitive, une licence d'utilisation sur les droits de propriété intellectuelle afférents à l'espace web réalisé par Web and Co dans le cadre de l'exécution de la présente convention, il doit en faire la demande à Web and Co et s'acquitter préalablement d'un montant complémentaire équivalant à 50% du coût (HTVA) des prestations de Web and Co tel qu'estimé dans le cahier des charges ayant présidé à la réalisation de l'espace web concerné. Le Client s'engage à ne pas modifier les crédits figurant sur l'œuvre. Afin de préserver la réputation de Web and Co, le Client s'engage à informer Web and Co des modifications apportées à ses réalisations. Si Web and Co estime que les modifications sont de nature à porter atteinte à sa réputation, Web and Co pourra s'y opposer. Si les modifications sont justifiées par des impératifs

fonctionnels, Web and Co pourra seulement exiger que la mention de son nom soit retirée sans délai. Cette disposition n'empêche nullement le titulaire du droit moral de s'opposer à toute modification portant atteinte à son honneur et/ou à sa réputation.

Si le Client ne souhaite pas de prestations d'hébergement, il jouit, sur l'espace web, d'une simple licence d'utilisation d'une durée de un (1) an, selon les modalités précisées ci-avant. Si le Client désire obtenir une licence d'utilisation sur l'ensemble des droits de propriété intellectuelle pour toute la durée de ceux-ci, il doit en faire la demande à Web and Co et s'acquitter d'un montant complémentaire équivalant à 80% du coût (HTVA) des prestations de Web and Co tel qu'estimé dans le cahier des charges ayant présidé à la réalisation de l'espace web concerné. Le Client s'engage à ne pas modifier les crédits figurant sur l'œuvre. Afin de préserver la réputation de Web and Co, le Client s'engage à informer Web and Co des modifications apportées à ses réalisations. Si Web and Co estime que les modifications sont de nature à porter atteinte à sa réputation, Web and Co pourra s'y opposer. Si les modifications sont justifiées par des impératifs fonctionnels, Web and Co pourra seulement exiger que la mention de son nom soit retirée sans délai. Cette disposition n'empêche nullement le titulaire du droit moral de s'opposer à toute modification portant atteinte à son honneur et/ou à sa réputation.

17. DISPOSITIONS PARTICULIERES EN CAS DE PRESTATIONS DE GESTION DE CONTENUS (SITES WEB OU AUTRES) DU CLIENT (HEBERGEMENT, MISE A JOUR, ETC.)

17.1. Hébergement

Le contrat d'hébergement est conclu pour une durée initiale indiquée dans le bon de commande. A moins qu'une des parties notifie à l'autre, par courrier recommandé avec accusé de réception reçu au moins un mois avant l'échéance considérée, sa volonté de ne pas prolonger la collaboration, le contrat est tacitement prolongé pour une durée équivalente. Web and Co sprl s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose. Elle souscrit à ce titre une obligation de moyens.

Web and Co sprl se réserve cependant le droit de suspendre ponctuellement l'accessibilité aux serveurs pour des interventions de maintenance ou d'amélioration visant au bon fonctionnement de ses services, sans droit à indemnité. Dans la mesure du possible, Web and Co préviendra le Client avant toute interruption. Web and Co sprl ne pourra être tenue pour responsable de l'inaccessibilité momentanée aux serveurs pour d'éventuelles interventions de maintenance ou d'amélioration ou en raison de perturbations du réseau Internet.

En aucun cas, Web and Co sprl ne saurait être tenue pour responsable de l'inadéquation des services qu'elle fournit aux objectifs particuliers que le client peut poursuivre dès lors qu'avant toute décision, celui-ci a accès tant aux informations mises en ligne sur le site qu'au service technique par e-mail de Web and Co sprl. Web and Co ne souscrit donc aucun engagement particulier, à défaut de mention expresse d'un engagement particulier dans le bon de commande.

Web and Co ne pourra être tenu responsable en cas d'interruption complète du service due à un cas de force majeure, tel que, par exemple, émeutes, problème technique de distribution d'électricité, grève, lockout, tempêtes, problèmes techniques aux réseaux de télécoms, etc.

Par ailleurs, du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare parfaitement connaître, Web and Co sprl ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment:

- les ralentissements ou difficultés d'accès au site hébergé en raison notamment de la saturation du réseau à certaines périodes,
- le non-acheminement des courriers électroniques ou articles de forum de discussion,
- la contamination par virus des données et/ou logiciels du client,
- les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par Web and Co sprl,
- les dommages que pourraient subir les équipements connectés au serveur,
- les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client. Web and Co sprl ne transmettra ces informations qu'aux personnes reconnues et agréées par Web and Co sprl ou à la demande expresse du Client et ceci sous l'entière responsabilité de celui-ci.

Web and Co obéira cependant aux éventuelles injonctions d'autorités judiciaires, policières ou d'agents assermentés lorsque ceux-ci exigent la production de documents ou fichiers du Client dans le cadre de la recherche de preuves de la commission d'infractions.

Le site WEB et, d'une manière plus large, tout contenu placé par le Client sur les espaces serveurs de Web and Co mis à sa disposition, relève de la seule et entière responsabilité du Client.

Le client s'engage dès lors à respecter, tant sur son site que dans tout espace contenant des fichiers digitaux, les lois et règlements belges et internationaux relatifs à la mise en ligne de sites et à la transmission d'informations par l'Internet.

En particulier, la pornographie, la nudité et tout commerce ou toute présentation relatifs au sexe sont interdits sur nos serveurs de même que le racisme et la xénophobie. Ceci inclut des liens vers d'autres sites relevant des mêmes matières. Tout site ayant pour objet la promotion d'une activité illégale de quelque nature qu'elle soit ou tout site contenant du matériel susceptible d'abîmer nos serveurs ou tout autre serveur sur le réseau Internet est strictement prohibé. Les liens vers de tels sites sont également interdits.

Toute opération d'envoi massif d'e-mails transitant par nos serveurs ("bulk e-mail") est également interdite. Nous sommes seul juge du caractère interdit de ces matières sur nos serveurs. Nos serveurs ne peuvent en aucun cas être l'adresse source, intermédiaire ou de destination de toute opération dite de "spam" ou "spamming", c'est-à-dire d'envoi d'e-mails non sollicités, de campagnes d'e-mails de dénigrement ou de "mail-bomb" c'est-à-dire d'e-mails destinés à

troubler la marche normale d'un serveur ou d'un site. Le domaine du client ne peut en aucun cas être référencé comme l'origine, l'intermédiaire ou la destination finale des e-mails mentionnés ci-dessus. Toute opération indirecte menée à partir d'autres serveurs avec d'autres adresses e-mails mais qui en définitive servent à rabattre des prospects ou visiteurs vers un site hébergé sur nos serveurs est interdite. Nous considérons comme opération dite de " spam " tout envoi d'e-mails non sollicités vers une adresse e-mail ou vers des groupes de discussion appelés génériquement " newsgroups ". S'il s'avère que vous avez participé à une opération dite de " spam " en relation directe ou indirecte avec un site hébergé sur nos serveurs, nous nous réservons le droit de désactiver votre compte sans préavis ni remboursement du prix de l'abonnement en cours et de vous réclamer à ce titre une indemnité de 200 Euros. Nous nous réservons le droit d'être seul et unique juge du caractère abusif de toute opération directe ou indirecte d'e-mail mentionnée ci-dessus.

Le client s'engage à n'essayer en aucun cas de s'approprier des données qui ne sont pas liées à son compte, que ce soit sur les serveurs de Web and Co sprl ou sur d'autres serveurs. Très généralement, le client est responsable de toute utilisation quelconque de son compte et des boîtes aux lettres (e-mails) liées à ce compte.

En outre, Web and Co sprl n'a pas le contrôle des informations ou sujets placés sur ses serveurs et ne pourra donc en aucun cas voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait:

- d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos et généralement de tout document multimédia contraires aux législations et réglementation en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le(s) site(s) du client,
- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le(s) site(s) du client sans accord exprès de leur auteur.

D'une manière générale, le Client garantit Web and Co contre tout recours de tiers se prévalant du non respect de leurs droits (propriété intellectuelle, diffamation, concurrence déloyale, etc.) ou de la violation par le Client de dispositions pénales (pornographie infantine, contenus racistes, etc.), . En particulier, le Client prendra en charge :

- tous dommages et intérêts dus au tiers revendiquant, en ce compris les frais de conseils et tous frais liés à une éventuelle procédure, tels que notamment les frais d'huissier ou d'expert judiciaire, indemnités de procédure;
- tous les frais liés à la défense des intérêts de Web and Co (conseils juridique et technique, que ce soit dans une phase judiciaire ou précontentieuse - Web and Co demeurant libre du choix de ses conseils - , frais liés à l'intervention de tiers dans le cadre du règlement du différend, frais liés à une éventuelle procédure d'arbitrage ou de médiation) ;
- tous frais liés au remplacement immédiat du matériel de Web and Co qui aurait fait l'objet d'une mesure de saisie ou de toute autre mesure rendant ce matériel définitivement ou temporairement inutilisable pour Web and Co;

Web and Co pourra en outre, à la demande de tiers ou sur injonction d'une autorité judiciaire ou policière, rendre impossible l'accès à tout ou partie des données et/ou informations hébergées sur ses serveurs pour le compte du Client, lorsque Web and Co est informé du caractère illicite de ces données et/ou informations. Conformément à l'article 20 de la loi du 11 mars 2003 sur les services de la société de l'information, lorsqu'elle a connaissance du caractère illicite de contenus hébergés pour le compte du Client, Web and Co a l'obligation de rendre impossible l'accès à ces contenus et d'en informer le Procureur du Roi. Dans ces hypothèses, le Client n'aura droit à aucune indemnisation de la part de Web and Co. S'il s'avérait que les données et/ou informations rendues inaccessibles par Web and Co sont licites, c'est auprès du tiers plaignant que le Client devrait rechercher une indemnisation de son préjudice éventuel. Web and Co ne pourra donc assumer aucune responsabilité pour avoir obéi aux injonctions d'un tiers ou d'une autorité judiciaire ou policière s'appuyant sur le caractère apparemment illicite des informations et/ou données litigieuses. Dans l'hypothèse où Web and Co aurait, d'initiative, rendu certains contenus inaccessibles alors qu'il s'avère qu'ils étaient licites, le Client recevra exclusivement, au titre d'indemnisation forfaitaire de son éventuel préjudice, une prolongation gratuite de son contrat d'hébergement d'une durée de 6 mois.

Le client ne peut céder les droits découlant du présent contrat ni sous-louer ou vendre, en tout ou en partie, l'espace alloué pour son site, sans accord préalable de Web and Co sprl.

Le client est encore responsable de la sécurisation de ses données et logiciels contre les virus et très généralement, de la protection de ses équipements. Le Client est responsable de la sauvegarde de ses données. Web and Co est dès lors exonérée de toute responsabilité liée à la perte, la détérioration ou l'inaccessibilité des données hébergées pour le compte du Client.

17.2. Services complémentaires de maintenance de l'espace web et de backup

S'il le souhaite, le Client peut souscrire des services complémentaires à son hébergement.

Le Client peut souscrire un abonnement à un service de maintenance de son espace web. Ce service comporte les avantages suivants :

- prolongation du service de correction des erreurs au-delà de la garantie de 6 mois, afin de couvrir toute la période d'hébergement chez Web and Co ;
- service d'assistance à la mise à jour de l'espace web : le Client peut solliciter une fois par mois (pendant une durée maximale fixée par un bon de commande) les services d'un technicien de Web and Co afin de modifier son espace web. Si l'importance des modifications demandées excède manifestement ce qui pourrait être réalisé dans le temps couvert par le service, un bon de commande particulier doit être signé, car, pour des raisons pratiques, il n'est pas possible de fractionner la mise à jour sur plusieurs mois. Le service implique également la mise à disposition du Client d'un logiciel CMS facilitant la mise à jour de son espace web. Cette mise à disposition se fait sur la base d'une licence d'utilisation strictement personnelle au Client et dont la durée est limitée conformément à celle de la convention de services de maintenance accessoire à la convention couvrant l'hébergement.

- Service de backup hebdomadaire des données hébergées. En cas de sinistre dénoncé par le Client, Web and Co s'engage à tout mettre en œuvre afin de rétablir l'accès aux données sauvegardées dans les meilleurs délais. Web and Co n'assume aucune responsabilité pour tout dommage indirect (perte d'exploitation, perte de chiffres d'affaires, chômage technique, etc.) résultant de la perte ou de l'inaccessibilité temporaire des données hébergées. Si le Client estime crucial pour son activité de pouvoir protéger l'accès à ses données sur une base journalière, il existe, en option, un service de backup quotidien. Le service de maintenance est facturé à un prix variable en fonction du volume de données à couvrir.

Pour autant que de besoin, il est rappelé que les exonérations et/ou limitations de responsabilité stipulées à l'article 4 des présentes conditions générales sont également applicables. Ainsi, la responsabilité éventuelle de Web and Co sera limitée à concurrence d'un montant maximal équivalant à 40% du montant (HTVA) repris dans le bon de commande couvrant les prestations litigieuses (hébergement et prestations complémentaires).

18. DISPOSITIONS PARTICULIERES EN CAS DE PRESTATIONS DE CONSULTANCE INFORMATIQUE (Y COMPRIS SECURITE INFORMATIQUE)

La définition préalable des objectifs à atteindre et des moyens humains et financiers pour y parvenir conditionne de manière décisive la réussite d'un projet informatique. C'est pourquoi, Web and Co ne pourra entamer aucune mission de conseil avant que le Client n'ait formellement approuvé un cahier des charges définissant les principaux objectifs du projet (en termes fonctionnels), les délais raisonnables souhaités et les coûts prévisionnels acceptés. Web and Co déploiera ses meilleurs efforts afin d'atteindre les objectifs fonctionnels déterminés dans le cahier des charges approuvé par le Client, dans les délais convenus.

La responsabilité de Web and Co ne pourra être engagée qu'en cas de faute lourde. Lorsqu'une faute lourde de Web and Co est établie, la responsabilité de Web and Co ne pourra être engagée au-delà d'un montant maximal équivalant à 40% du coût HTVA des développements tel qu'estimé dans le cahier des charges approuvé par le Client. Web and Co sera en outre exonéré de toute responsabilité, même en cas de faute lourde, dans les cas suivants : collaboration du Client insuffisante, bug rencontré dans le système du Client lui-même, problème lié à l'environnement informatique du Client, perte ou détérioration de données du Client. Pour le surplus, les exonérations et/ou limitations de responsabilité énoncées à l'article 4 sont d'application.

S'il apparaît en cours d'exécution du contrat que le Client désire des développements supplémentaires, ou si des difficultés de nature à compliquer le travail apparaissent en cours d'exécution, Web and Co soumet un avenant au cahier des charges précisant l'ampleur des nouveaux développements proposés, ainsi que leur intérêt d'un point de vue fonctionnel, leur coût estimé et le délai complémentaire jugé nécessaire à leur réalisation. Ce cahier des charges complémentaire liera le Client seulement après son approbation.

Une fois qu'il estime avoir fini sa mission, Web and Co en informe le Client et installe les développements dans un environnement de tests, afin de permettre au Client de procéder à des tests. Une réunion est alors organisée, dix (10) jours ouvrables au moins après l'installation dans l'environnement de tests, avec le Client, afin de tester les fonctionnalités

des développements. Si le Client ne formule aucune remarque lors de cette réunion, l'agrément du travail est acquis. En cas de demandes complémentaires, de nouveaux délais sont fixés de commun accord entre le Client et Web and Co. Une fois les compléments de travail livrés et installés sur le système du Client, l'agrément est acquis de plein droit. Si les développements réalisés par Web and Co ont une valeur inférieure à 1.500 EUR (HTVA), selon l'estimation du bon de commande concerné, Web and Co n'offre aucune garantie contre les vices cachés, compte tenu du caractère mineur des développements réalisés. Pour tous les développements réalisés par Web and Co dont la valeur est égale ou supérieure à 1.500 EUR (HTVA), selon l'estimation du bon de commande concerné, Web and Co offre, au titre de garantie un service complémentaire de correction des erreurs (anomalies dans le fonctionnement des fonctionnalités décrites dans le cahier des charges) rencontrées par le Client dans l'utilisation des éléments développés, selon les modalités suivantes :

- Le service couvre une période de six (6) mois à compter de la date de l'agrément des développements ;
- L'erreur doit être signalée dans un délai de deux (2) jours ouvrables suivant sa constatation par le Client ;
- l'erreur affecte d'une manière significative le fonctionnement normal des éléments développés (l'erreur affectant seulement le fonctionnement d'autres éléments n'est pas couverte) ;
- l'erreur est reproductible ;
- l'erreur n'est pas d'une nature à être résolue par le Client (ainsi considérée lorsqu'elle a déjà été signalée et résolue ou lorsqu'elle ne nécessite que des mesures de restauration élémentaires du type redémarrage système ou application) ;
- l'erreur ne provient pas d'un élément externe aux éléments développés ;
- dans le cadre de cette garantie, Web and Co s'engage uniquement à déployer ses meilleurs efforts afin de solutionner le problème rencontré dans les meilleurs délais ;

Au-delà de cette période de 6 mois, toute intervention de Web and Co en cas de panne doit faire l'objet d'un bon de commande distinct.